

Ingénieur chimiste de formation, après une carrière dans l'industrie, M. Oppeneau participa à la création du ministère de l'environnement en 1971, ministère qui à l'époque comprenait en tout et pour tout sept personnes! Il fut directeur de la recherche de ce ministère puis en 1998 directeur des relations internationales à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Maintenant retraité, il est toujours conseiller auprès de l'ADEME.

Au début de son exposé, M. Oppeneau nous présenta sa définition du développement durable. Pour lui le développement durable est une approche globale au niveau d'un pays et de la planète, cette approche intègre la situation énergétique, le changement climatique, la gestion des ressources, le niveau de vie, l'économie... Il faut trouver le bon compromis entre tous ces paramètres pour permettre un développement qui soit à la fois respectueux des hommes et de l'environnement.

Puis en dialoguant avec le public, il proposa plusieurs exemples concrets allant dans le sens de ce développement durable :

- **Les transports en commun** : il faut les favoriser au détriment des voitures individuelles énergétivores (les 4x4). Il se déclara partisan des trolleybus dans les grandes villes, plus souples et moins coûteux que les tramways.

- **La gestion des déchets** : un français produit en moyenne 360 kg de déchets par an, un des buts du Grenelle de l'environnement est de diminuer cette production de 5kg/an jusqu'en 2012.

Il faut donc généraliser le tri sélectif suivi du recyclage, actuellement seulement 21% des plastiques, 50% du verre et 60% des cartons sont recyclés.

Pour Monsieur Oppeneau, on optimisera le système de ramassage des déchets, très coûteux, lorsque l'on responsabilisera les usagers. Une solution serait de taxer les ordures ménagères en fonction du poids de déchets produits au lieu du système actuel qui prélève les frais de collecte dans les impôts locaux.

Autres pistes à suivre : encourager la mise en compost des déchets végétaux, récupérer les eaux pluviales et instaurer une écotaxe sur les emballages superflus.

- **L'isolation des habitations** : il s'agit du poste où les économies d'énergie pourraient être les plus substantielles et les plus rapides à obtenir. Actuellement un logement consomme en moyenne 350 Kilowattheures par m², un des objectifs du Grenelle est de ramener ce seuil à 50 Kilowattheures par m². Cet objectif peut être atteint car les moyens d'y parvenir sont déjà disponibles sur le marché. (Isolation thermique, chauffages solaire, pompes à chaleur, puits canadiens...). Actuellement, on peut construire des maisons à énergie positive qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment) mais leur prix est élevé !

La principale difficulté est de trouver un professionnel agréé vraiment compétent pour effectuer les travaux.

- **La généralisation du système bonus-malus**, appliqué maintenant aux voitures (mais mal appliqué car déficitaire), ce système devrait être généralisé à tous les appareils (réfrigérateur, téléviseurs...etc.)

- **Les fausses pistes** : ce sont les « gadgets » qui ne permettent qu'une économie d'énergie minime pour une perte de confort appréciable des usagers, par exemple les couches-culottes recyclables et lavables ou la « taxe piquenique ». Provocateur, M. Oppeneau a déploré qu'en France les OGM soient diabolisés, rendant impossible toute recherche sur ces sujets, alors que des applications intéressantes pour la nutrition et la santé peuvent en être espérées !

Enfin, Monsieur Oppeneau a détaillé les différentes causes de l'effet de serre qui ont conduit au réchauffement climatique. Puis il a passé en revue les différentes énergies renouvelables qui permettront de diminuer l'impact de cet effet de serre.

En conclusion, le grand mérite de monsieur Oppeneau fut de nous décrire la réalité de la situation sans catastrophisme, ni optimisme béat et de nous proposer des solutions concrètes pour relever le défi qui se présentera à l'humanité vers 2040: Nourrir et faire vivre en paix neuf milliards d'humains sur notre planète !

Jean-Marie Péchiné